

Manuel d'utilisation de l'application Belbeef pour les abattoirs

Contenu

INTRODUCTION GENERALE	3
NOTICE D'INSTRUCTIONS DE L' APPLICATION WEB	4
Introduction	4
Enregistrement	5
Données d'abattage	6
Grossiste	8
Archives	10
Contrôle cheptel	10
Exigences Carcasses	11
Messages	11
NOTICE D'INSTRUCTIONS SERVICES WEB	12
Introduction	12
Étiquettes de présentation	13
Enregistrement	13
3.1 POST	14
3.2 Request	14
3.3 Response	14
Données d'abattage	16
4.1 POST	16
4.2 Request	16
4.3 Response	17
Grossiste	18

5.1 POST	18
5.2 Request	19
5.3 Response	19

INTRODUCTION GENERALE

Belbeef ambitionnait depuis le début de développer le Système d'Enregistrement Central (SEC) pour pouvoir abandonner le système de traçage papier et ainsi basculer intégralement vers un suivi digital des animaux abattus reconnus par Belbeef. Dans l'ancien système, les données du passeport bovin permettaient de vérifier si l'animal qui entrait pour être abattu était reconnu ou pas. Afin de garantir une traçabilité performante, le processus a été entièrement numérisé. Il y a une passerelle aussi établie entre la banque de données Sanitel et la banque de données de Belbeef. La numérisation de la banque de données est la clé pour simplifier le cahier des charges, pour diminuer considérablement la montagne de papier et garantir la fiabilité du traçage. Les listes d'abattage et documents de traçage au format papier appartiennent dès lors au passé depuis longtemps.

La présente notice d'instructions vous accompagne dans le déploiement correct et simple de l'application d'abattoir au sein de votre entreprise. Cette opération peut s'effectuer de deux manières, à savoir une application Web et des services Web. La présente notice détaille l'utilisation des deux.

PARTIE A: NOTICE D'INSTRUCTIONS DE L' APPLICATION WEB

1. Introduction

L'enregistrement de l'identité des bovins, qui sont destinés à être commercialisés sous Belbeef, doit dans tous les cas s'opérer dans la base de données Belbeef. Pour permettre l'identification et la traçabilité de chaque bovin tout au long de la chaîne de production et de commercialisation, le code du document d'identification (marque auriculaire) doit être saisi au moment de l'arrivée à l'abattoir, avant l'abattage. Ce code permet de vérifier les données de l'animal vivant par rapport aux exigences du cahier des charges. Après l'abattage, les données d'abattage doivent être saisies dans la base de données Belbeef, émettant ensuite une réponse définitive quant à la reconnaissance Belbeef de l'animal. L'abattoir enregistre dans la foulée le destinataire des bovins abattus qui peuvent être commercialisés sous Belbeef, ces animaux apparaissent alors dans l'application Web du grossiste auquel les animaux ont été assignés. Le grossiste peut à son tour procéder à la formation de lots.

L'application des abattoirs est une application 'webbased'. Vous pouvez y accéder par le URL: <https://abattoir.belbeef.be>. Nous vous recommandons vivement d'utiliser à cet effet le navigateur « **Google Chrome** ».

Le nom d'utilisateur et le mot de passe sont univoques par utilisateur et vous sont communiqués par le secrétariat de Belbeef asbl, de même que le numéro unique GVB de votre entreprise. Ce dernier est d'application si vous choisissez de communiquer avec Belbeef via les services Web.

Lorsque vous ouvrez une session via l'outil Web, vous trouverez dans le haut sept onglets: enregistrement, données d'abattage, grossiste, archives, contrôle cheptel, exigences carcasses et messages. Les fonctionnalités spécifiques à chaque onglet sont détaillées.

2. Enregistrement

Dans une première phase, tous les animaux arrivants doivent être enregistrés **avant abattage**. Cette opération s'effectue de préférence parallèlement à la notification sous Sanitrace.

L'enregistrement des animaux arrivants peut s'effectuer de quatre manières au choix :

a. Saisie manuelle

Le numéro de marque auriculaire de l'animal peut être saisi manuellement, ensuite vous procédez à l'enregistrement manuel. Tant la marque auriculaire complète avec code du pays et nombre de contrôles (par exemple, BE012345678) que le numéro de marque auriculaire avec code du pays sans nombre de contrôle (par exemple, BE12345678) sont acceptés.

b. Balayage code à barres

Le code à barres du passeport, qui accompagne l'animal, peut être balayé à l'aide d'un scanneur à main. Les animaux sont automatiquement repris dans le récapitulatif.

c. Mise en ligne fichier Beltrace

La banque de données vous offre la possibilité de mettre en ligne le fichier Beltrace (destiné à l'AFSCA). Les animaux sont automatiquement repris dans le récapitulatif. Dans ce cas, il ne vous faut pas procéder à l'enregistrement manuel. Un récapitulatif des fichiers Beltrace mis en ligne et de leur statut est affiché en haut à droite sous l'onglet « traitement fichiers ».

d. Services Web

L'intégralité du processus d'enregistrement des animaux arrivants peut être automatisée en faisant appel aux services Web. Si vous souhaitez les utiliser, veuillez consulter la notice spécifique aux services Web.

Il va de soi que l'application Web permet de consulter les données qui ont été mises en ligne via les services Web.

Après enregistrement des données, les animaux sont automatiquement répartis en 2 groupes « satisfait » ou « ne satisfait pas ».

Satisfait

Les animaux qui, en fonction des données animaux vivants sont reconnus par le GVB, se trouvent repris dans ce récapitulatif. Le numéro de marque auriculaire, le numéro de cheptel ainsi que le nom de l'éleveur s'affichent, de même que les différents retailers (Belbeef, FQC, DELHAIZE, COLRUYT, LIDL, SPAR, VRC, ALDI, MSTD, AH, FRB, ...) auxquels l'animal peut prétendre.

Ne satisfait pas

Les animaux qui n'entrent pas en considération pour être abattus sous Belbeef sont classés dans ce dernier groupe, avec mention des raisons pour lesquelles ils ne sont pas reconnus.

L'écran pour l'enregistrement des animaux arrivants est automatiquement actualisé tous les jours. Chaque jour, vous démarrez avec un écran vierge. Les animaux qui répondent au Belbeef sont automatiquement transférés vers l'onglet suivant où les données d'abattage sont à compléter. Les données de ces animaux sont évidemment conservées.

3. Données d'abattage




The screenshot shows the 'Données d'abattage' interface. At the top, there is a navigation bar with 'Données d'abattage' selected. Below it, there are two tabs: 'SAISIE' and 'TRAITEMENT FICHIERS'. A search bar for 'Fichier RUBO' is present with options like 'Bestand kiezen' and 'Traiter fichier RUBO'. Below that, there is a section for 'Pour traitement' which is currently empty, showing 'Aucune donnée n'a été trouvée.' Below that, there is a table titled 'Animaux prêts pour l'attribution' with 21 items. The table has columns for various retailers (BELB, FQC, DELH, COLR, LIDL, SPAR, VRC, ALDI, MSTD), 'Heure', 'Numéro auriculaire', 'Numéro de troupeau', 'Producteur', and 'Supprimer'. The first three rows are visible, showing animals with their respective status for each retailer and their slaughter details.


	BELB	FQC	DELH	COLR	LIDL	SPAR	VRC	ALDI	MSTD	Heure	Numéro auriculaire	Numéro de troupeau	Producteur	Supprimer
<input type="checkbox"/>	✓	✗	✗	✓	✗	✓	✗	✗	✗	19-10-2020 16:03	BE5746 4870	7100000	Johan Peeters Masson	✗
<input type="checkbox"/>	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✗	✗	✗	17-10-2020 13:55	BE6365 1054	7100000	Patric Truyens-Guy	✗
<input type="checkbox"/>	✓	✗	✓	✓	✗	✓	✗	✗	✗	17-10-2020 13:55	BE6365 1040	7100000	Patric Truyens-Guy	✗


Tous les animaux qui ont été enregistré sous l'onglet « enregistrement » y sont à nouveau proposés pour traitement. Au cours de cette deuxième phase, les données d'abattage sont à compléter. Si vous souhaitez ne pas commercialiser des animaux sous Belbeef, vous pouvez supprimer les animaux à ce niveau et ils ne feront pas l'objet d'un suivi ultérieur.


Afin de déterminer pour quel client les animaux individuels sont reconnus, il faut vérifier leur reconnaissance de certification.

La reconnaissance de la certification d'un animal ou d'un lot d'animaux est présentée sous forme

d'une coche verte , d'une sphère rouge , ou d'une sphère orange 

 = reconnu

 = pas reconnu

 = reconnu sur base de dérogation (dérogation = une aberration, acceptée par les retailers, sur ses propres exigences de carcasse)

Example:

L'animal ci-dessous est reconnu pour les cahiers des charges: BELBEEF, FQC (sur base de dérogation), DELHAIZE, COLRUYT, LIDL, SPAR et ALDI.

Par contre, il n'est pas reconnu pour Vrouwelijk Rund Colruyt (VRC), ni pour Mestdagh (MSTD).

BELB	FQC	DELH	COLR	LIDL	SPAR	VRC	ALDI	MSTD
								

L'enregistrement des données d'abattage s'effectue de trois manières au choix :

a. Manuellement

Les données d'abattage peuvent être saisies manuellement par animal. Pour chaque animal proposé pour traitement, il s'affiche à droite la possibilité de compléter les données d'abattage.

b. Mise en ligne fichier RuBo

Le fichier RuBo, destiné à l'IVB ou CW3C, peut être mis en ligne. Ensuite, le système associe automatiquement les données aux animaux qui ont été enregistrés antérieurement.

Dans la colonne 22, la méthode d'abattage est à remplir de cette façon:

- "0": l'abattage avec étourdissement
- "1": l'abattage sans étourdissement
- "2": l'abattage avec post-cut stunning

Dans la colonne 23, la valeur IdentiGEN peut être ajoutée. Cette valeur n'est pas obligatoire.

c. Services Web

L'intégralité du processus d'enregistrement des données d'abattage peut être automatisée en faisant appel aux services Web mis au point. Si vous souhaitez les utiliser, veuillez consulter la notice spécifique aux services Web (Partie B).

Il va de soi que l'application Web permet de consulter les données qui ont été mises en ligne via les services Web.

Après le traitement des données, les animaux sont à nouveau divisés en deux groupes: «les données d'abattage conformes» ou «les données d'abattage non conformes». C'est le résultat **final** de la validité pour Belbeef.

Les animaux qui peuvent être attribués sont inclus dans l'onglet suivant «Grossiste».

4. Grossiste

L'abattoir enregistre le destinataire des bovins abattus qui peuvent être commercialisés sous Belbeef.

L'attribution d'un animal au grossiste s'effectue selon le numéro GVB univoque du grossiste et doit se faire **avant** le départ de la carcasse vers le grossiste. Si souhaité, un seul animal peut être attribué à plusieurs grossistes (max. 4 pièces). Par défaut, les animaux entiers sont attribués à un seul grossiste.

Vous pouvez attribuer le nombre souhaité de quartiers avant et/ou arrière à un grossiste , et ensuite vous les retrouvez dans le formulaire qui apparaît lorsque vous appuyez sur le bouton "Attribuer au commerce de gros".

Attribuer au commerce de gros

Date:

Attribuer à: 1 grossiste
 Différents grossistes

Grossiste:

Animal	Dest		# quartiers avant	# arrière
BE [REDACTED]	1	42580 - Sélectionnez destinataire -		
		42565 - Carmo	<input type="text" value="2"/>	<input type="text" value="2"/>
		104949 - Debaenst (adhésion)		
		42574 - Debaenst		
		42578 - Defechereux-Leufigen		
		42555 - DL Meat Bvba		
BE [REDACTED]	1	104782 - Dominique Dobbelaere (adhésion)	<input type="text" value="2"/>	<input type="text" value="2"/>
		43215 - ETN Adriaens nv		
		42577 - G.H.L.		
		104792 - Hemelaer		
		42576 - Jan De Graef & Co		
		42584 - Jo Herbots		
		103989 - Jos Leemput		
		104843 - Les Saveurs d'Ardenne		
		104187 - Meat For You SPRL		

ou

Vous pouvez également y supprimer les animaux qui ne seront pas commercialisés sous Belbeef.

L'enregistrement du grossiste s'effectue de deux manières au choix :

1. Manuellement

Il est possible de renseigner manuellement le grossiste auquel l'animal est attribué. Vous pouvez y saisir manuellement le(s) destinataire(s).

2. Mise en ligne fichier RuBo

Le fichier RuBo, destiné à l'IVB ou CW3C, peut être mis en ligne. Ce fichier peut contenir les données de l'attribution dans la colonne 26. L'attribution est basé sur le numéro de TVA (format: BE0123456789).

3. Services Web

L'intégralité du processus d'attribution des animaux peut être automatisée en faisant appel aux services Web mis au point. Si vous souhaitez les utiliser, veuillez consulter la notice spécifique aux services Web.

Il va de soi que l'application Web permet de consulter les données qui ont été mises en ligne via les services Web.

Après l'attribution des animaux au destinataire, l'animal apparaît dans la boîte de réception de l'application web des grossistes. **Sans attribution numérique, le grossiste ne peut pas commercialiser les animaux sous Belbeef.**

5. Archives

Les archives de l'abattoir permettent de vérifier quels animaux ont été attribués à quel moment à quel grossiste.

Archives

Mot clé:

Date d'abattage:

Date d'attribution:

ou

11154 Items - Page: 1 2 3 4 5 ... 557 558

BELB	FQC	DELH	COLR	LIDL	SPAR	VRC	ALDI	MSTD	Marque auriculaire	Producteur	Abattu le	Accordé le	Attribué à
○	○	○	○	○	○	○	○	○	BE0001-0000	- (BE137648)	19-10-2020	20-10-2020	GPFL Antoine Boite
○	○	○	○	○	○	○	○	○	BE0001-0000	- (BE137648)	19-10-2020	20-10-2020	GPFL Antoine Boite
○	○	○	○	○	○	○	○	○	BE0000-1000	- (BE137648)	19-10-2020	20-10-2020	GPFL Antoine Boite
○	○	○	○	○	○	○	○	○	BE0001-0000	Beckbauer Luc (BE001811)	19-10-2020	20-10-2020	GPFL Antoine Boite
○	○	○	○	○	○	○	○	○	BE0001-0000	Beckbauer Luc (BE001811)	19-10-2020	20-10-2020	GPFL Antoine Boite
○	○	○	○	○	○	○	○	○	BE0001-0000	Beckbauer Luc (BE001811)	19-10-2020	20-10-2020	GPFL Antoine Boite
○	○	○	○	○	○	○	○	○	BE0000-0000	Beckbauer Luc (BE001811)	19-10-2020	20-10-2020	GPFL Antoine Boite

6. Contrôle cheptel

L'application Web vous offre également la possibilité de consulter le statut d'un cheptel avant d'acheter des animaux. Seuls les bovins de participants agréés bénéficiant d'une date d'agrément valide sont acceptés par le SEC.

Contrôle cheptel

N° cheptel:

Remarque : Tout contrôle au niveau du cheptel correspond à un **instantané de la situation**. Des participants peuvent à tout moment perdre leur reconnaissance à la suite d'un contrôle inopiné, d'une analyse non conforme... Il est donc conseillé de vérifier dans tous les cas l'agrément avant d'acheter des animaux.

7. Exigences Carcasses

L'onglet «Exigences Carcasses» indique les conditions des différents acheteurs participants pour lesquels une carcasse est examinée pour déterminer si elle est conforme ou non au label de l'acheteur concerné.

	FQC	Colruyt/Okay	VRC	DELH	Lidl	Spar	ALDI	MSTD
Age masculin	Min. 16 mois Max. 24 mois	Max. 27 mois	Pas d'application Uniquement vaches	Max. 26 mois	Max. 26 mois	Max. 27 mois	Max. 26 mois	Max. 19 mois et 3 jours
Age féminin	Min. 36 mois Max. 84 mois	Max. 88 mois	Min. 27 mois Max. 88 mois	Max. 84 mois	Pas d'application Uniquement taureaux	Max. 88 mois	Pas d'application Uniquement taureaux	Pas d'application Uniquement taureaux
Type	Viandeux	Viandeux ou mixte	Viandeux	Viandeux ou mixte	Viandeux	Viandeux ou mixte	Viandeux ou mixte	Viandeux
Poids minimum	370 kg masculin 400 kg féminin	350 kg	350 kg	400 kg masculin 350 kg féminin	350 kg	350 kg	350 kg	350 kg
Poids maximum	600 kg masculin 650 kg féminin	650 kg	650 kg	550 kg	650 kg	/	650 kg	500 kg
SEUROP (Conformation)	S,E	S,E	S,E	S: Masculin S,E: Féminin	S,E	S,E: Masculin S,E,U: Féminin	S,E	S
Taux de graisse Masculin	2(-/+)= 3(-/+)=	2(-/+)= 3(-/+)=	Pas d'application Uniquement vaches	2(-/+)= 3(-/+)=	2(-/+)= 3(-/+)=	2(-/+)= 3(-/+)=	2 (-/+)= 3 (-/+)=	2 (-/+)= 3 (-/+)=
Taux de graisse féminin	2(-/+)= 3(-/+)=	2(-/+)= 3(-/+)=	2(-/+)= 3(-/+)=	2(-/+)= 3(-/+)= 4(-/+)=	Pas d'application Uniquement taureaux	2(-/+)= 3(-/+)=	Pas d'application Uniquement taureaux	Pas d'application Uniquement taureaux
Origine	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique	Belgique

8. Messages

L'onglet "Messages" affiche divers messages généraux. Il peut s'agir, par exemple, d'une nouvelle version du manuel, d'une nouvelle version des cahiers des charges, d'une indisponibilité temporaire due à des travaux de maintenance, de mises à jour de logiciels, etc.

Messages
Aucun message actuel

PARTIE B: NOTICE D'INSTRUCTIONS SERVICES WEB

1. Introduction

Dans cette notice, Belbeef asbl vous procure les informations nécessaires pour saisir par l'intermédiaire de services Web les enregistrements, données d'abattage et attributions au niveau de l'abattoir. Les services Web représentent une alternative à l'application Web qui nécessite une saisie manuelle, comme décrit ci-dessus.

Les services Web sont organisés d'après le principe RESTful, les http-verbs désignant l'opération souhaitée. Provisoirement, seul POST est disponible pour mettre des données en ligne, à l'avenir une extension peut être envisagée pour permettre plusieurs interactions par l'intermédiaire d'autres verbs comme GET.

Comme authentification, un header Basic Auth est attendu avec chaque 'request'. Ce header est une combinaison d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe unique généré pour l'abattoir en question. Le nom d'utilisateur est toujours égal au numéro GVB de l'abattoir. Ces deux données vous sont attribuées par l'asbl Belbeef.

Les namespaces définis doivent être respectés. Cela est surtout d'application lors de la transmission des données d'abattage. Le fichier Beltrace peut donc être utilisé sans engendrer un conflit avec les champs supplémentaires requis pour l'application abattoir.

Les messages peuvent comporter le terme « bin ». Ce dernier renseigne l'étape dans laquelle l'animal se trouve à ce moment. Il s'agit soit de '*registration*' (enregistrement), soit de '*slaughterinfo*' (données d'abattage), soit d'*assign*' (attribution). Le champ état correspondant renseigne l'évaluation des données actuelles : '*valid*' (tous les champs sont valides), '*invalid*' (certains champs sont non valides et résultent en une non reconnaissance Belbeef) et '*incomplète*' (des données manquent).

Toutes les communications se déroulent via SSL (https). Le service Web est également disponible sans SSL (http) sous un environnement de test.

L'url de base pour l'**environnement de test** est la suivante :

https://test-slaughter.belbeef.be/rest/slaughter_test

L'url de base pour l'**environnement de production** est la suivante :

https://slaughter.belbeef.be/rest/slaughter_prod

Tous les exemples de la présente notice se réfèrent à l'environnement de test. Il va de soi que l'url de base doit être alignée sur l'environnement sous lequel vous souhaitez travailler (test ou production).

2. Étiquettes de présentation

La conformité de chaque étiquette est calculée sur des paramètres spécifiques à l'étiquette.

Cette conformité se trouve dans la balise <valid> et est "true" ou "false" pour la plupart des libellés. Avec le label FQC, il existe une troisième option, à savoir la « dérogation ». Les paramètres pour cet animal sont annulés par une dérogation accordée par l'acheteur des carcasses.

<code/>	<description/>	<valid/>
BELB	Belbeef	True or false
FQC	FQC	True, false or derogation
COLR	Colruyt	True or false
DELH	Delhaize	True or false
LIDL	Lidl	True or false
MSTD	Mestdagh	True or false
SPAR	Spar	True or false
ALDI	Aldi	True or false
VRC	Vrouwelijk Rund Colruyt	True or false
FRB	Fairebel	True or false
AH	Albert Heijn	True or false

```
<label>
  <code>BELB</code>
  <description>Belbeef</description>
  <valid>true</valid>
</label>
```

3. Enregistrement

La première étape consiste à saisir toutes les marques auriculaires que vous souhaitez commercialiser sous la reconnaissance GVB.

La saisie des numéros de marque auriculaire se fait dans l'un des formats suivants : code complet avec code du pays et chiffres de contrôle comme saisis sous Sanitrace (par exemple, BE012345678) , soit le numéro de marque auriculaire avec code du pays sans chiffres de contrôle, comme ils apparaissent sur le passeport. D'autres formes ne sont pas acceptées afin de garantir la cohérence

des données. Tous les espaces dans la marque auriculaire doivent être supprimés avant la mise en ligne.

Il a été convenu que toutes les marques auriculaires sont à enregistrer et valider auprès de l'AFSCA via Beltrace avant que ces marques auriculaires soient enregistrées auprès de Belbeef.

3.1 POST

Un fichier BELTRACE peut être mis en ligne via http-verb POST. Comme aucun champ supplémentaire n'a été prévu pour l'enregistrement des marques auriculaires, les fichiers Beltrace peuvent être mis en ligne tels quels.

Seuls les éléments SlaughterLot sont requis pour l'élément SlaughterFile. Et pour cet élément SlaughterLot, le numéro de marque auriculaire est le paramètre principal.

Seuls les éléments du type « SlaughterLot » et leurs données correspondantes sont vérifiés. Le champ « ANM_REF_NBR » est obligatoire et doit comporter la marque auriculaire complète, comme renseignée sur la carte Sanitel de l'animal.

3.2 Request

POST /registration

```
<SlaughterFileToBelImported
xmlns="http://sanitel.eai/SanitelRepository/SlaughteringServices/ImportSlaughterFile/SlaughterFileToBelImported" xmlns:b="http://belbeef.be/api/Request" >

  <SlaughterFile>

    <SlaughterLot>

      <ANM_REF_NBR>BE047823070</ANM_REF_NBR>

    </SlaughterLot>

  </SlaughterFile>

</SlaughterFileToBelImported>
```

3.3 Response

La réponse indique par marque auriculaire mise en ligne un statut et la reconnaissance Belbeef provisoire. L'évaluation définitive intervient après saisie des données d'abattage. Différentes raisons peuvent s'afficher pour expliquer la non-reconnaissance Belbeef d'un animal.

```
<AnimalStatusResponse xmlns="http://belbeef.be/api/AnimalStatusResponse">

  <success>true</success>

  <ts>2012-08-14T17:46:03</ts>
```

```
<result>
  <animcde>BE047823070</animcde>
  <status>ok</status>
  <label code="BELB" valid="false">
    <code>BELB</code>
    <description>Belbeef</description>
    <valid>true</valid>
  </label>
  <label code="FQC" valid="false">
    <code>FQC</code>
    <description>FQC</description>
    <valid>true</valid>
  </label>
  <label>...</label>
</result>
</AnimalStatusResponse>
```

La liste ci-dessous énumère les différentes raisons pour lesquelles une marque auriculaire est considérée comme non reconnue Belbeef:

- weight : Poids au-delà des valeurs autorisées
- phMax : pH- valeur plus élevée que 6
- category : Catégorie mâle/femelle non valide
- classification : conformation mâle/femelle non valable
- fat : Embonpoint mâle/ femelle non valable
- facility : troupeau non reconnu
- facilityUnknown : troupeau non connu dans la base de données Belbeef
- invalidBeslag : numéro de troupeau pas reconnu
- breedUnknown : espèce non connue
- breed : espèce non autorisée
- monitoringperiod : période de suivi non respectée
- age : date de naissance/âge non connu

- ageMinimum : âge de l'animal inférieur à 12 mois
- ageMaximum : âge mâle/femelle plus élevé que l'âge autorisé par le cahier des charges
- slaughtermethod: technique d'étourdissement non autorisée (données d'abattage)

4. Données d'abattage

La deuxième étape porte sur la transmission des données à Belbeef. La catégorie, l'état d'engraissement, la conformation, le pH (option), la date d'abattage et le poids abattu chaud sont transmis par marque auriculaire.

4.1 POST

Un fichier BELTRACE détaillé peut être mis en ligne via http-verb POST. Pour l'enregistrement des données d'abattage, des champs supplémentaires sont toutefois prévus sous forme d'un namespace complémentaire.

L'unité du champ weight/poids est le kilo et peut comporter des décimales.

La méthode d'abattage peut être traitée via l'onglet <slaughtermethod>. Le champs peut contenir 3 options:

- "unstunned": l'abattage sans étourdissement
- "post-cut": l'abattage avec post-cut stunning
- "stunned": l'abattage régulier

Si l'onglet <slaughtermethod> n'est pas inclus dans la demande, le traitement continuera, mais le message suivant sera renvoyé dans la réponse:

```
<statusmessage>element slaughtermethod missing</statusmessage>
```

Des corrections peuvent être transmises dès que la marque auriculaire a été enregistrée et qu'elle n'a pas encore été attribuée à un grossiste. Les données d'abattage peuvent être corrigées. Le format est identique, les champs souhaités étant complétés par de nouvelles valeurs.

4.2 Request

POST /slaughterinfo

```
<SlaughterFileToBelImported
xmlns="http://sanitel.eai/SanitelRepository/SlaughteringServices/ImportSlaughterFile/SlaughterFileToBelImported"
xmlns:b="http://belbeef.be/api/SlaughterRequest">

  <SlaughterFile>

    <SlaughterLot>
```



```
<ANM_REF_NBR>BE047823070</ANM_REF_NBR>
<SLG_DTE>2012-11-28T17:00:30</SLG_DTE>
<b:weight>398.25</b:weight>
<b:category>D</b:category>
<b:classification>E</b:classification>
<b:fatcoverage>2</b:fatcoverage>
<b:ph>5.1</b:ph>
<b:slaughtermethod>stunned</b:slaughtermethod>
<b:identigen>123456789</b:identigen>
</SlaughterLot>
</SlaughterFile>
</SlaughterFileToBelImported>
```

4.3 Response

La réponse indique par marque auriculaire mise en ligne un statut et **la reconnaissance définitive Belbeef.**

```
<AnimalStatusResponse xmlns="http://belbeef.be/api/AnimalStatusResponse">
  <success>true</success>
  <ts>2012-08-14T17:46:03</ts>
  <result>
    <animcde>BE047823070</animcde>
    <status>ok</status>
    <label code="BELB" valid="false">
      <code>BELB</code>
      <description>Belbeef</description>
      <valid>true</valid>
    </label>
    <label code="FQC" valid="false">
```

```
<code>FQC</code>  
  
<description>FQC</description>  
  
<valid>true</valid>  
  
</label>  
  
<label>...</label>  
  
</result>  
  
</AnimalStatusResponse>
```

5. Grossiste

Après avoir mis en ligne les données d'abattage d'une marque auriculaire, un animal reconnu Belbeef ou une de ses pièces peut être attribué(e) à un ou plusieurs grossistes.

5.1 POST

Chaque pièce ou animal peut être attribué(e) à un grossiste. . Nous faisons une distinction entre les flux physiques et commerciaux.

L'attribution qui y intervient renseigne le prochain bénéficiaire. Il ne s'agit pas nécessairement de la localisation physique.

Pour chaque partie (maximum 4), le bénéficiaire est spécifié. Pour chaque partie, le type de pièce (avant ou arrière) est spécifié. Si aucune indication spécifique n'est décrite, ce sera automatiquement toute la carcasse qui sera envoyée vers le grossiste en question.

Le bénéficiaire est renseigné par pièce (maximum 4). Un type ("fore - hind") doit être spécifié pour chaque quartier. Si aucune division spécifique n'est envoyée, c'est automatiquement la carcasse entière qui est envoyée au grossiste en question.

Une date d'attribution peut également être transmise.

Le destinataire est identifié à l'aide du numéro GVB du grossiste. Ce dernier vous est communiqué par Belbeef asbl.

Le champ date est considéré comme la date de départ de l'abattoir. Au cas où ce champ ferait défaut ou qu'il serait vierge, la date du jour est applicable. Il est interdit de saisir des dates du passé.

Après attribution, il n'est plus possible d'apporter des corrections via les services Web.

La réponse affiche un résumé d'état de l'animal concerné : éligibilité à Belbeef, destinataires renseignés et bin actuel.

5.2 Request

POST /assign

```

<AssignAnimalRequest xmlns="http://belbeef.be/api/AssignAnimalRequest">
  <assign>
    <animref>BE047823070</animref>
    <destination>52557</destination>
    <weight>71.25</weight>
    <dte>2012-11-28</dte>
    <quarter type="fore" amount="2"/>
    <quarter type="hind" amount="1"/>
  </assign>
  <assign>
    <animref>BE047823070</animref>
    <destination>52661</destination>
    <weight>5.75</weight>
    <dte>2012-11-29</dte>
    <quarter type="fore" amount="0"/>
    <quarter type="hind" amount="1"/>
  </assign>
</AssignAnimalRequest>

```

5.3 Response

```

<AssignAnimalResponse xmlns="http://belbeef.be/api/AssignAnimalResponse">
  <success>true</success>
  <ts>2012-11-28T22:59:44</ts>
  <result>
    <animcde>BE047823070</animcde>
    <status>ok</status>
  </result>
</AssignAnimalResponse>

```

```
<bin>
  <name>assign</name>
  <state>incomplete</state>
</bin>
<label code="BELB" valid="false">
  <code>BELB</code>
  <description>Belbeef</description>
  <valid>true</valid>
</label>
<label code="FQC" valid="false">
  <code>FQC</code>
  <description>FQC</description>
  <valid>true</valid>
</label>
<label>...</label>
  <assignments cnt="2">
    <destination>52557</destination>
    <destination>52661</destination>
  </assignments>
</result>
</AssignAnimalResponse>
```